



Le bulletin de l'association

N° 296 Décembre 2017

ASSOCIATION DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE EN MIDI-PYRENEES

EDITION SPECIALE ELECTIONS 2018

Chers amis,

comme il est prévu dans nos statuts (article 15), nous devons organiser notre assemblée générale annuelle avant le 27 février 2018, la date retenue étant le 10 février 2018, et à cette occasion nous procéderons au renouvellement du tiers des membres de notre comité directeur. Cette année seuls les auditeurs sont concernés par ce renouvellement, Jean-Noël FERRET représentant des membres associés ayant été élu pour trois ans en 2016.

Nos camarades élus il y a trois ans, sortent du comité directeur, tous n'ont pas souhaité se représenter et je les remercie vivement pour le dévouement et l'implication dont ils ont fait preuve le plus souvent durant plusieurs mandats.

Le scrutin s'effectuera à bulletin secret selon les modalités détaillées dans cette édition. Pourrons voter uniquement les **auditeur IHEDN ou CHEAr ou IE à jour de leur cotisation pour l'année 2017.**

La liste des candidats au comité directeur vous est jointe avec une courte profession de foi pour chacun d'entre eux. Je me réjouis de voir que plusieurs auditeurs, en particulier de la 207^{ème} session se sont portés candidats, ce qui prouve, si besoin était, la vitalité de cette session, et je les en remercie.

Le renouvellement par tiers permet en effet un rajeunissement du comité directeur et un tuilage entre les générations tout à fait bénéfiques pour assurer la transmission des valeurs qui sont les nôtres et la poursuite des projets en cours. Bien sûr compte tenu du nombre de candidats, le scrutin sera serré, puisque 4 de nos camarades ne seront pas élus, je leur rends hommage et les remercie dès à présent.

Choisissez donc dans la liste, les 5 auditeurs qui ont fait leurs preuves et/ou qui vous paraissent bien déterminés à faire avancer nos actions.

Attention !! La date limite de réception des bulletins de vote au bureau de notre association est fixée au 1er février 2018 à 12 heures !

Toute l'équipe actuelle serait très honorée d'obtenir une large participation à ce vote.

Je profite de l'envoi de ce premier bulletin de l'année pour vous souhaiter ainsi qu'à toutes vos familles, vos proches et amis de très belles fêtes, et pour vous adresser tous mes vœux pour l'année 2018 !

Jean-Louis LEMMET
PRESIDENT de l'AR 19



CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le 10 février 2018 à 9h00

*Préfecture de Région- Salle Alain BIDOUE
Place Saint-Etienne TOULOUSE.*

Déroulement :

9 h 00 : Assemblée générale.

Ordre du jour :

- 1- Rapport moral et d'activités pour 2017 (Secrétaire général)
- 2- Rapport de la Trésorière sur les comptes 2017
- 3- Rapport du Contrôleur aux comptes et approbation des comptes
- 4- Projet de budget 2018
- 5- Proclamation des résultats des élections pour le renouvellement du Comité directeur
- 6- Présentation du nouveau bureau

11 h 00 : Conférence.

13 h 00 : Déjeuner de cohésion.

ELECTION AU COMITE DIRECTEUR

Seul le collège des membres auditeurs est concerné cette année :

Cinq postes sont à pourvoir pour 3 ans au titre de ce collège.

Membres sortants :

- Michel BERNADET ;
- Stéphane CHENEL ;
- Dominique FLECHER ;
- Thierry NOEL ;
- Philippe de PELLEGARS.

Se représentent :

- Philippe de PELLEGARS ;
- Michel BERNADET

Se présentent comme candidats :

- Gilles BOISSOU
- Daniel CASANOVA
- Xavier JOLIVET
- Daniel MOULIS
- Eric SCARAZZINI
- Daniel SOUPART
- Laurent VIALLEIX

1- Modalités du scrutin

Le scrutin est ouvert aux membres votants à jour de leur cotisation pour l'année 2017 :

- Vis-à-vis de l'Association de la Région Midi-Pyrénées s'ils sont auditeurs d'une session en région,
- Vis-à-vis de l'Association des auditeurs (AA-IHEDN) pour les auditeurs d'une session nationale,
- Vis à vis de l'AA- CHEAR ou IE.

Ce rendez- vous annuel, est l'occasion, pour chacun d'entre nous, participant activement ou non à la vie et aux travaux de l'association, de montrer notre attachement à la communauté IHEDN, et aux objectifs que nous nous sommes fixés, y compris pour les camarades qui vivent éloignés de Toulouse.

Une participation massive sera bien sûr une preuve de confiance et de soutien pour ceux que notre vote aura désigné, mais aussi un témoignage de reconnaissance et d'encouragement pour ceux qui s'investissent sans compter dans les travaux et les différentes actions conduites par notre association.

2- Le vote.

L'élection s'effectue **à bulletin secret**. Le vote est exprimé **par correspondance**, à l'aide des documents joints :

- 1 bulletin de vote (liste dont l'ordre de présentation a été tiré au sort) ;
- 1 enveloppe bleue ;
- 1 enveloppe pour l'expédition.

Les noms des candidats auditeurs figurent sur le bulletin de vote.

Il ne doit subsister que 5 noms AU PLUS lors de l'envoi, les noms des candidats auditeurs non retenus doivent être rayés.

Aucun nom ne peut être rajouté sous peine d'annulation du bulletin.

3- Envoi des votes.

Utiliser les deux enveloppes ci jointes :

- Le **bulletin** (dûment rempli, candidatures écartées rayées, sans commentaire), devra être introduit dans **l'enveloppe bleue**, cette dernière ne comportant ni signe particulier ni nom ni mention, sous peine de nullité ;
- L'enveloppe bleue doit être expédiée à l'aide de **l'enveloppe blanche** comportant **impérativement** la mention "Election CD", **identifiée par votre nom et votre signature**, sous peine de nullité ;
- L'enveloppe blanche affranchie doit parvenir au bureau de notre association à l'adresse de notre association :

IHEDN - CASE N° 4

6, RUE DU LIEUTENANT-COLONEL PELISSIER
31000 TOULOUSE

**Votre courrier devra parvenir à
l'association pour le 1^{er} février 2018
à 12 heures – délai de rigueur**

ANNUAIRE

Afin de faciliter le travail des rédacteurs du **prochain annuaire**, nous vous demandons de nous signaler tout **CHANGEMENT D'ADRESSE, DE COORDONNEES, DE MAIL OU BIEN DE SITUATION** et éventuellement de nous envoyer une photo en utilisant l'adresse : ihedn.ar19@orange.fr ou sur le feuillet de changement de situation placé sur le site ci-joint

http://www.aa-ihednmidi-pyrenees.org/ecrire/?exec=articles&id_article=579

4- Dépouillement.

Le dépouillement aura lieu le **1^{er} février 2017 à 17 h 00** dans la salle de réunion de la **DMD 31 QG NIEL** rue Montoulieu -Saint Jacques à Toulouse.

Le bureau de vote, sera constitué par les membres du Comité directeur, non candidats, en fonction à cette date. Le président du bureau sera le doyen d'âge du Comité directeur sortant.

La présence des candidats est vivement souhaitée lors de cette opération (mais pas obligatoire).

Ne seront pas retenues les enveloppes parvenues après le dépouillement ; ainsi que les votes non parvenus dans les conditions précisées précédemment.

- Enveloppe d'expédition ne comportant pas le nom lisible de l'expéditeur et sans signature,
- Enveloppe bleue avec nom ou signe particulier,
- Bulletin de vote comportant plus de 6 noms non barrés (cause la plus fréquente d'annulation).
- Les 5 candidats auditeurs ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront élus pour 3 ans.

En cas d'égalité entre 2 candidats, le plus ancien auditeur de l'IHEDN sera élu.

A ancienneté égale, le plus âgé sera élu.

RAPPEL DE NOTRE AGENDA

1^{er} février 2018 à 18 h 00 : Réunion du nouveau CODIR et élection du nouveau Bureau ;

10 février 2018 à 09 h 00 : Assemblée Générale Ordinaire de l'AR 19 (Salle BIDOU en Préfecture).

COTISATION 2018

La cotisation pour l'année 2018 a été portée à 45 euros

(CODIR du 23 février 2017) à régler idéalement avant le 30 avril

L'abonnement à la Revue Défense est de 30 euros.